

PRINCIPES DIRECTEURS POUR LA FORMULATION DE POLITIQUES MUNICIPALES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE

L'agriculture urbaine : Moteur du développement municipal durable



Espaces domestiques consacrés à l'agriculture urbaine, Ibarra (Équateur)

Quatre bonnes raisons pour s'intéresser à l'agriculture urbaine

La faim augmente

En Amérique latine, le nombre de personnes qui souffrent quotidiennement de la faim a augmenté de 20 % en moins de trente ans. Bilan : 65 millions d'habitants à nourrir... un défi qu'il appartient aux villes de relever.

Médecine naturelle pour tous

Les pauvres dépensent de 40 à 60 % de leurs maigres revenus pour se nourrir et presque 15 % pour leurs besoins d'hygiène et de santé. Or, la production de plantes médicinales et de produits dérivés (infusions, extraits, essences, etc.) peut servir de recours aux plus démunis et laissés pour compte, de sorte que l'accès à la santé ne leur soit pas interdit.

Recyclage des déchets et épuration des eaux au profit de la sécurité alimentaire urbaine

Seuls 2 % des déchets produits par nos villes sont traités convenablement. Des milliers de mètres cubes d'eaux résiduelles sont gaspillés ou épurés à un coût beaucoup trop élevé. Ces résidus peuvent néanmoins être transformés en d'excellentes sources d'engrais, en eaux d'irrigation et en compléments de l'alimentation animale.

Créer des emplois et des revenus à peu de frais

L'agriculture urbaine (AU) génère des emplois à des frais nettement inférieurs aux investissements requis dans d'autres secteurs de production. Créer un emploi en AU revient à moins de 500 dollars, et cet investissement peut être amorti à l'aide de micro-crédits.

Les nombreux avantages de l'AU sur le plan alimentaire, santé, environnement et création d'emplois sont autant de raisons qui expliquent pourquoi les municipalités cherchent de plus en plus à développer et à moderniser cette forme d'agriculture.

Les principes énoncés dans ce document sont le fruit des dernières percées scientifiques et technologiques, ainsi que des pratiques novatrices adoptées par les villes de la région. Ces pratiques sont une excellente source d'inspiration et nous vous invitons à partager et à enrichir cette expérience.

Bonne récolte urbaine!

Y.C.



Maire légitimant la participation à l'agriculture urbaine, Rosario (Argentine)

Les défis

On entend par agriculture urbaine (AU) les activités agricoles qui se déroulent dans les zones urbaines ou périurbaines, c'est-à-dire à l'intérieur ou dans les quartiers périphériques des villes ou des villages. On retrouve au nombre de ces activités la culture de terres, l'élevage, le recyclage productif des déchets et des eaux résiduelles, ainsi que la transformation et la distribution de divers produits alimentaires et autres. On y met à contribution les ressources humaines et matérielles ainsi que les produits et services disponibles dans la région, qui bénéficie en contrepartie des ressources et des produits issus de ces initiatives.



L'agriculture urbaine contribue à l'autonomie alimentaire (Argentine)

Les gouvernements locaux et nationaux auraient tout intérêt à privilégier l'agriculture urbaine en réponse aux graves problèmes de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de dégradation environnementale avec lesquels ils doivent composer. L'AU sert de complément à l'agriculture rurale dans les circuits alimentaires locaux. Elle peut servir d'appoint non négligeable au revenu des ménages urbains et elle fait partie intégrante du système économique et écologique urbain.

Les couches urbaines défavorisées sont particulièrement vulnérables aux obstacles qui les empêchent de mener à bien leurs projets agricoles, à savoir : manque d'accès à des terres arables, aux sources d'eau, aux services et aux capitaux; risques sanitaires liés à l'usage de produits agrochimiques, de déchets organiques ou d'eaux résiduelles non-traitées; absence d'hygiène au niveau de la transformation et de la commercialisation des produits.

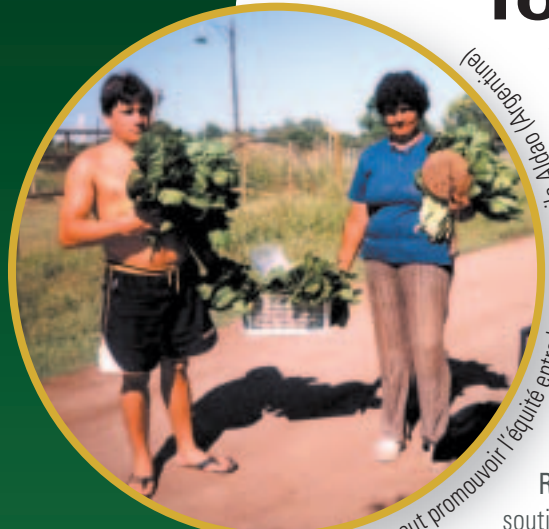
Si l'on veut assurer la viabilité/durabilité de l'AU, voire l'améliorer, les gouvernements doivent commencer par lui reconnaître son rôle vis-à-vis de l'essor des municipalités, pour ensuite voir à sa promotion/gestion moyennant des politiques et des mesures incitatives adaptées aux besoins de la population, tout en préconisant l'égalité des sexes et l'insertion sociale. Les producteurs doivent pour leur part améliorer leurs pratiques de production, de transformation et de commercialisation. Ces initiatives devront enfin compter sur le soutien d'ONG, de centres de recherche et d'entreprises privées.

« L'agriculture urbaine ne fait qu'amorcer sa carrière en tant que politique et programme municipal; il s'agit donc d'un domaine des plus prometteurs sur le plan de l'innovation. »

Déclaration de Quito, signée par 40 municipalités. Quito (Équateur), avril 2000

Directives pour la formulation de politiques

Vers un développement municipal durable



L'agriculture urbaine peut promouvoir l'équité entre les sexes, Calillo Alpeo (Argentine)

Un nombre croissant de gouvernements locaux, provinciaux et nationaux s'engagent résolument à mobiliser les ressources locales en vue de développer et d'institutionnaliser l'AU, tant à l'échelle municipale que nationale. Pour ne citer que quelques exemples : l'intendance de Rosario (Argentine) apporte un soutien technique et financier aux petits producteurs des périphéries urbaines; la municipalité de Cuenca (Équateur) soutient la production et la commercialisation de produits écologiques en partenariat avec plusieurs institutions locales; et l'État du Mato Grosso do Sul (Brésil) a lancé un programme de soutien à la transformation et à la commercialisation des productions agricoles à petite échelle pour venir en aide aux négoce familiaux.

Soucieuses de renforcer et d'institutionnaliser leurs projets et programmes d'agriculture urbaine, ces municipalités sont au nombre des villes et des gouvernements qui, à l'issue de nombreuses consultations locales et d'un atelier régional (Villa Maria de Triunfo — Pérou 2002), ont convenu de recenser et de ratifier huit thèmes fondamentaux à faire entrer en ligne de compte à l'heure de promouvoir et de gérer l'AU et le développement municipal durable.

1. Participation des citoyens à l'agriculture urbaine

Pour favoriser des processus de gestion locale plus démocratiques et participatifs, il convient d'inciter et de renforcer le dialogue entre l'administration municipale et les secteurs de la société civile dans le but de définir et de proposer des projets, des programmes et des politiques municipales d'agriculture urbaine. Dans ce contexte, il faudra créer des espaces ouverts à la participation dans la gestion municipale, afin de renforcer les capacités locales de développement de processus pour cerner et diagnostiquer les problèmes, établir les

priorités, et adopter des solutions à mettre en œuvre de manière systématique et suivie.

L'AU ne saurait aller de l'avant sans une concertation entre les associations publiques et privées, la société civile et les acteurs locaux et nationaux.

2. Agriculture urbaine : planification et aménagement matériel du territoire

Malgré un taux d'urbanisation galopant, les municipalités d'Amérique latine possèdent des terrains vagues arables qui pourraient être cultivés. Trouver des solutions de rechange pour leur utilisation serait une façon d'encourager un développement local parallèle. Or, avant de les aménager et de les mettre en valeur, il faut apprendre à les identifier et à les interpréter, en intégrant l'AU aux processus décisionnels et aux arrêtés municipaux à titre d'élément polyvalent de l'utilisation du sol et de la protection environnementale. Il faudra également conjuguer l'agriculture urbaine aux exigences de croissance urbaine et aux activités de grande valeur économique et sociale, et instituer des politiques de garantie et d'encouragement, des réglementations fiscales et un cadre juridique favorable.

3. Micro-crédits et investissements en agriculture urbaine

Pour garantir le succès et l'acceptation massive des expériences dans le domaine de l'agriculture urbaine, il faudrait faciliter l'accès des petits producteurs aux programmes de micro-crédits et d'investissement. Les gouvernements locaux se doivent d'implanter des politiques et instruments financiers et de crédit, à l'intention surtout des plus démunis, dans des conditions compatibles avec les caractéristiques techniques et productives de l'AU. Ces programmes doivent être assortis d'activités de consolidation de l'organisation sociale, d'assistance technique, de formation et de soutien à la commercialisation.



Remise de certificats à l'issue d'un cours sur les crédits, CRESYU Quito (Équateur)

4. Récupération des déchets organiques au profit de l'agriculture urbaine

L'immense quantité de déchets générés par les villes ne cesse de multiplier les problèmes environnementaux et sanitaires. De par leur nature organique, 30 à 60 % de ces résidus sont susceptibles d'être réutilisés en AU. Il s'agira d'approfondir et d'homologuer les techniques d'usage des déchets solides organiques en agriculture urbaine en veillant à la formation des agriculteurs aux techniques de recyclage, en sensibilisant les collectivités à la sélection de sources par un enseignement formel et informel, et en favorisant la création et/ou l'actualisation d'une réglementation efficace qui régirait ces activités tout en voyant à leur promotion.

5. Épuration des eaux résiduelles au profit de l'agriculture urbaine

Une bonne partie des effluents aboutissent dans les cours d'eaux ou sont utilisés à des fins d'irrigation sans épuration préalable. Cela présente des dangers pour la santé, d'où l'importance de favoriser des initiatives de recherche, de sensibilisation/éducation à l'usage efficace de l'eau, en appliquant des stratégies de gestion de risques et en adoptant des technologies d'assainissement. L'élaboration de systèmes d'épuration et d'utilisation exige l'adoption d'un cadre juridique propice et la mise en relief de la viabilité économique de ces activités, en rapprochant le lieu de transformation du lieu d'utilisation finale.

6. Agriculture urbaine : Promouvoir l'équité entre hommes et femmes

Pour pouvoir entreprendre des interventions ponctuelles auprès des plus défavorisés, il est indispensable que les divers acteurs urbains perçoivent l'AU comme un instrument égalitaire, qui tient compte des sexospécificités des rôles, en fonction de leurs besoins, leurs limites et leur accès aux services, aux ressources et avantages découlant de l'AU. Il importe que les gouvernements locaux reconnaissent et renforcent la participation équitable des deux sexes, et qu'ils soulignent cette équité au moment de concevoir, planifier et mettre en œuvre les politiques en matière d'agriculture urbaine.

7. Agriculture urbaine et autonomie alimentaire

On ne saurait atteindre une autonomie/souveraineté alimentaire tout en garantissant une alimentation sûre, saine et suffisante — en termes de quantité et de qualité — à la population moins nantie, si ce n'est en voyant à la promotion de l'AU sur deux fronts. Ainsi, d'un côté il faudrait encourager les gens à consommer les aliments issus de leurs propres activités agricoles ; de l'autre, on chercherait à introduire les produits de l'AU dans les marchés formels, informels ou tout simplement solidaires, à lui revendiquer un rôle dans les politiques de réglementation des prix, et à créer de nouveaux créneaux pour rapprocher le producteur du consommateur.

8. Transformation et commercialisation des produits de l'agriculture urbaine

Une formule novatrice de création de revenus et de nouveaux emplois, est d'accroître la valeur des produits de l'AU par leur transformation et commercialisation. Les politiques publiques doivent venir en aide aux plus démunis, en leur offrant divers moyens d'accès aux capitaux, aux intrants, et à la commercialisation de leurs produits; encourager l'adaptation de normes juridiques aux besoins des petites entreprises; appuyer les stratégies de promotion; et aider les petits producteurs à s'organiser auprès des diverses administrations gouvernementales.

Tous ces thèmes sont abordés en profondeur dans les énoncés de principes qui font partie de la présente collection. Nous encourageons toutes les villes et les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes à adopter ces principes de sorte que l'AU devienne une politique municipale susceptible d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en favorisant le développement durable des villes.

Utilisation d'eaux résiduelles en agriculture urbaine, Ibagué (Colombie)



Réutilisation de déchets organiques en agriculture urbaine (Cuba)



« Nos activités en AU favorisent la production, améliorent la compétitivité et la qualité des produits et permettent de cerner les divergences entre l'offre et la demande locales en vue de consolider les processus de transformation et de commercialisation. Notre réglementation est un reflet fidèle de notre perception des petits commerçants et petits producteurs, hommes et femmes, à savoir, qu'ils sont tous des acteurs importants. »

Washington Ipenza, maire de Villa María del Triunfo, Lima (Pérou).

Bibliographie choisie :

N. Bakker, M. Dubbeling, S. Gundel, U. Sabel-Koschella, H. De Zeeuw. Ciudades en Crecimiento Cultivando Alimentos; Agricultura Urbana en la Agenda Política. DSE. Allemagne, 1999. (www.ruaf.org)

Déclaration de Quito. Groupe de travail des villes de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire, CRDI, IPES et PGU-ALC/PNU-HABITAT. Quito, 2000. (www.pgualc.org)

Déclaration de Villa María del Triunfo. Groupe de travail des villes de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire, CRDI, IPES et PGU-ALC/PNU-HABITAT. Quito, 2000. (www.pgualc.org)

RUAF, AGUILA et PGU-ALC. Revista de Agricultura Urbana N° 1. Quito, 2001. (www.ipes.org/aguila)

Ressources :

Initiative de programme Agriculture urbaine, Centre de recherches pour le développement international. Luc Mougeot, chef d'équipe.
Tél. : (1 613) 236-6163 Courriel : lmougeot@idrc.ca (www.idrc.ca/cfp)

Programme de gestion urbaine, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PGU-ALC/PNU-HABITAT)

Marielle Dubbeling, conseillère en agriculture urbaine.
Tél. : (593 2) 228-2361/364.

Courriel : marid@pgu-ecu.org (www.pgualc.org)

IPES- Promotion du développement durable.

Jorge Price, directeur général.
Tél. : (51 1) 440-6099/ 421-6684.

Courriel : ipes@ipes.org.pe (www.ipes.org)

Réseau latino-américain de recherche en agriculture urbaine (AGUILA).

Mario González, secrétaire exécutif.
Tél. : (51 1) 440-6099/ 421-6684.

Courriel : aguila@ipes.org.pe
(www.ipes.org/aguila)

Centre de ressources et d'information sur l'agriculture et la foresterie urbaines (RUAF).

Henk de Zeeuw, coordonnateur.
Tél. : (31 33) 432-6000/039 Courriel : ruaf@etn.nl (www.ruaf.org)

Initiative stratégique du CGIAR pour l'agriculture urbaine et péri-urbaine (SIUPA).

Gordon Prain, coordonnateur général.
Tél. : (51 1) 349-6017. Courriel : g.prain@cgiar.org (www.cipotato.org/siupa)

L'agriculture urbaine : Moteur du développement municipal durable

N° 1

Ce document a été rédigé par Marielle Dubbeling et Alain Santandreu (IPES/PGU-ALC)

Révisseur : Mónica Rhon D.

Conseiller en communication et mise en page :
Roberto Valencia (Zonacuario)

Ce document fait partie d'une collection de neuf énoncés de principes/documents de synthèse qui s'articulent autour de divers sujets liés à l'agriculture urbaine :

1. L'agriculture urbaine : moteur du développement municipal durable
2. Participation des citoyens à l'agriculture urbaine
3. Agriculture urbaine : planification et aménagement matériel du territoire
4. Micro-crédits et investissements en agriculture urbaine
5. Récupération des déchets organiques au profit de l'agriculture urbaine
6. Épuration des eaux résiduelles au profit de l'agriculture urbaine
7. Agriculture urbaine : favoriser l'équité entre hommes et femmes
8. Agriculture urbaine et autonomie alimentaire
9. Transformation et commercialisation des produits de l'agriculture urbaine.

On trouvera la collection intégrale de ces documents sur le site du Programme de gestion urbaine :

www.pgualc.org et du CRDI www.crdi.ca

Les travaux ont été coordonnés et financés par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI – Canada), le Programme de gestion urbaine pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PGU – ALC/PNU-HABITAT, Equateur) et l'IPES, Promotion du développement durable (Pérou).

IDRC  CRDI

Centre de recherches pour le développement international
250, rue Albert
CP 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9
Tél. : (613) 236-6163 poste 2310
Courriel : blwilson@idrc.ca

 IPES
Promotion du développement durable

Jorge Price, directeur général
Calle Audiencia N° 194, San Isidro
Apartado Postal 41-0200
Tél. : (51 1) 440-6099 / 421-6684.
Courriel : ipes@ipes.org.pe



Programa de Gestión Urbana
Coordinación Regional para América Latina y El Caribe



Yves Cabannes, Coordinatrice régionale
García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar
Télé. : 593-258 39 61 / 228 23 61
Courriel : pgu@pgu-ecu.org

Canada 

mod r3uoc adhu0607
de la commercialisation de l'agriculture urbaine, Quito (Équateur)

